République Française
Département : TARN
Arrondissement : Castres
LE BEZ - CTE DE CNES SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

Procès verbal

Le mercredi 20 décembre 2023 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 13 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de PAILHE FERNANDEZ Brigitte.

Secrétaire de la séance : RICARD Alain

Présents : PAILHE FERNANDEZ Brigitte, BONO François, GUIRAUD Jean-Claude, PETIT Michel, GAVALDA Didier, RICARD Alain, ALIBERT Nicolas, FABRE Jean-Marie, BERNOT Christine, GALINDO Francis, BOUSQUET Marie-Christiane, DESSENS Jean-Marie, RAIMBAULT Thierry, SAISSAC Christian, SERIEYS Serge, TALMANT Jean-Michel, BIAU Lucien, COMBES Gilles, MUFFATO Paul, VIALATTE Geneviève, MEUNIER Roger, PISTRE Patrick, ESCANDE David, CALVET Bernard, PELFORT Myriam, GAU Françoise, PERRICHON Elsa, SEGUIER Valérie, SOLIVERES Denis, NOGUES Françoise
Représentés : PONS Françoise représentée par PISTRE Patrick, CALVET Christine représentée par GUIRAUD Jean-Claude
Absents et excusés :

Régime indemnitaire des élus (N° DE_2023_122BIS)
Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de fixer le régime indemnitaire des élus, conformément au détail présenté ci-dessus et au tableau ci-annexé ; les dépenses d'indemnités seront inscrites au budget intercommunal.

Délégations à la Présidente (N° DE_2023_123BIS)
Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DONNE délégation à la Présidente
PRECISE que la présidente rendra compte à chacune des séances de l'organe délibérant de l'EPCI de l'exercice de ses délégations.

Remboursement des frais de déplacements liés à l'exercice du mandat communautaire (N° DE_2023_124BIS)
Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de rembourser les frais occasionnés par les déplacements des élus, conformément aux barèmes fixés par décret, sur présentation de pièces justificatives.
AUTORISE la présidente de la communauté à signer tout acte relatif au remboursement de frais de déplacement des conseillers communautaires visés par la présente délibération.

Remboursement des frais pour l'exécution de mandats spéciaux (N° DE_2023_125BIS)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE :
. Pour la durée du mandat, de rembourser aux frais réels, sur présentation des pièces justificatives, les dépenses de transport et de séjour (déplacement, hébergement et restauration) des élus dans le cadre des mandats spéciaux qui leur ont été confiés.
. La présidente est autorisée, à titre dérogatoire et en cas d'urgence avérée, à conférer un mandat

spécial à un élu, sous réserve d'une approbation du conseil communautaire à la plus prochaine séance.
. D'autoriser la présidente à signer tout acte relatif au remboursement de frais des élus communautaires visés par la présente délibération.
. D'imputer la dépense en résultant sur les crédits inscrits au budget principal de la communauté de communes.

Confirmation - Désignation des délégués au PETR "Hautes terres d'Oc" et au CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du PETR "Hautes terres d'Oc" (N° DE_2023_126BIS)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE la désignation de Monsieur Thierry RAIMBAULT comme nouveau délégué suppléant au PETR « Hautes Terres d'Oc ».
CONFIRME la désignation des délégués suivants au PETR "Hautes Terres d'Oc" :
Délégués titulaires : Jean-Marie FABRE, François BONO, Alain RICARD, Gilles COMBES, Christine BERNOT, Françoise PONS, Jean-Claude GUIRAUD, Christine CALVET, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ
Délégués suppléants : Didier GAVALDA, Nicolas ALIBERT, RAIMBAULT Thierry, Roger MEUNIER, Francis GALINDO, Jean-Marie DESSENS, Jean-Michel TALMANT, Françoise GAU, Denis SOLIVERES
CONFIRME la désignation des délégués suivants au collège des élus du Conseil de développement du PETR "Hautes terres d'Oc" : Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Alain RICARD, Christine BERNOT

Election des Vice-Présidents (N° DE_2023_118BIS)

M. François BONO a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).
M. Jean-Claude GUIRAUD a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.
Mme Françoise PONS a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).
M. Michel PETIT a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.
M. Didier GAVALDA a été proclamé(e) cinquième vice-président(e) et immédiatement installé(e).
M. Alain RICARD a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.
M. Nicolas ALIBERT a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.
M. Jean-Marie FABRE a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.
Mme Christine BERNOT a été proclamée neuvième vice-présidente et immédiatement installée.
M. Francis GALINDO a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

Choix du nombre de Vice-Présidents (N° DE_2023_119BIS)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de fixer à 10 (dix) le nombre de Vice-Présidents.

Election des membres du Bureau (N° DE_2023_120BIS)

Ont été proclamés membres du Bureau et immédiatement installés :

1. Brigitte PAILHE-FERNANDEZ
2. François BONO

3. Jean-Claude GUIRAUD
4. Françoise PONS
5. Michel PETIT
6. Didier GAVALDA
7. Alain RICARD
8. Nicolas ALIBERT
9. Jean-Marie FABRE
10. Christine BERNOT
11. Francis GALINDO
12. Marie-Christiane BOUSQUET
13. Jean-Marie DESSENS
14. Thierry RAIMBAULT
15. Christian SAISSAC
16. Serge SERIEYS
17. Jean-Michel TALMANT

Nouvelle composition de la commission "Evaluation des charges transférées" (N° DE_2023_121BIS)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE comme membres de la commission "Evaluation des charges transférées" :

1. Brigitte PAILHE-FERNANDEZ
2. François BONO
3. Jean-Claude GUIRAUD
4. Françoise PONS
5. Michel PETIT
6. Didier GAVALDA
7. Alain RICARD
8. Nicolas ALIBERT
9. Jean-Marie FABRE
10. Christine BERNOT
11. Francis GALINDO
12. Marie-Christiane BOUSQUET
13. Jean-Marie DESSENS
14. Thierry RAIMBAULT
15. Christian SAISSAC
16. Serge SERIEYS
17. Jean-Michel TALMANT